

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 6 mai 2024

Date de l'annonce publique : 29/04/2024

Date de la convocation des conseillers : 29/04/2024

Mode de participation

Présences	12	Jungen, Tom (bourgmestre) - Ballmann, Bettina (échevine) - Lourenço, Angelo (échevin) - Brix, Nadine (conseillère) - Carrelli, Sandra (conseillère) - Damy, Yves (conseiller) - Fisch, Ernest (conseiller) - Klinski, Mireille (conseillère) - Pompignoli, Fabrice (conseiller) - Reding, Edy (conseiller) - Stoffel, Wayne (conseiller) - Strecker, Erny (conseiller) - Thiry, Olivier (secrétaire communal ff).
Visioconférence	0	Néant.
Procuration	0	Néant.
Absences	1	Excusés : Flammang, Sandra (conseillère). Non excusés : Néant.
Référence		CC.2024-05-06 - 2.13
Point de l'ordre du jour		2.13
Objet		Acte notarié - Acquisition par la Commune (parcelle n° 469/2040 sise à Crauthem, rue de Hellange)

Le conseil communal,

Vu l'acte du 26 mars 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place sise à Crauthem effectuée dans un but d'utilité publique, à savoir la régularisation de la situation foncière :

- Acte n° 25236 authentifiant l'opération immobilière suivante conclue avec la société CREA HAUS PROMOTIONS S.à.r.l., ayant son siège social à Strassen :

Acquisition d'une place sise à Crauthem, inscrite au cadastre de la Commune de Roeser, section E de Crauthem comme suit :

- Numéro 469/2040, lieu-dit: "rue de Hellange", place, contenant 22 ares 88 centiares ;

Considérant que l'acquisition a eu lieu pour et moyennant le prix de 11.500,00 euros ;

Vu l'article 4/650/221100/99001 du budget communal ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **à l'unanimité des voix**

D'approuver l'acte n° 25236 du 26 mars 2024, établi par Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, relatif à l'acquisition d'une place sise à Crauthem.

En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le jeudi 16 mai 2024


Le bourgmestre,


Le secrétaire communal ff,